

---

Déclaration sur l'esclavage moderne

# L'ESCLAVAGE MODERNE ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : Déclaration du conseil d'administration

## Résumé

---

**Grenadiers Holdings Limited publie cette déclaration conformément à la loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne (la "loi"), qui exige des entreprises qu'elles indiquent les mesures prises tout au long de l'exercice financier pour garantir l'atténuation du risque d'esclavage moderne dans leurs activités et dans leurs chaînes d'approvisionnement.**

Dans cette déclaration, les références à "Grenadier" ou à la "Société" sont des références à Grenadier Holdings Limited, et les références au "Groupe" ou au "Groupe Grenadier" et au "Groupe Paragon" sont des références à Grenadier et à ses filiales.

Cette déclaration s'applique à la société et à chacune de ses filiales pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023.

Nous nous engageons à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'esclavage, de servitude, de travail forcé ou obligatoire ou de traite des êtres humains dans nos chaînes d'approvisionnement ou dans toute partie de nos opérations ; et nous appliquons des systèmes et des contrôles efficaces pour minimiser le risque.

Les politiques et pratiques mises en œuvre dans le cadre de nos activités comprennent notre politique de recrutement et de sélection, notre politique d'égalité des chances, notre code de conduite des fournisseurs et notre politique de dénonciation. Toutes les entreprises du groupe font l'objet d'un audit visant à évaluer leurs dispositions en matière d'emploi et leurs politiques de ressources humaines, le risque de survenance de l'une ou l'autre de ces infractions étant jugé faible. Les partenaires d'approvisionnement opérant dans des pays ou des secteurs présentant un risque élevé d'esclavage moderne font l'objet d'une vérification préalable afin de s'assurer que leurs pratiques en matière d'emploi sont conformes aux recommandations de l'Organisation internationale du travail. Nos politiques de lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains s'appliquent à toutes les personnes travaillant pour l'entreprise ou en son nom, à quelque titre que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les employés, les travailleurs intérimaires, le personnel temporaire, les agents, les contractants, les consultants externes, les représentants de tiers et les partenaires commerciaux.

Au cours de l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023, aucun incident d'esclavage, de servitude, de travail forcé ou obligatoire ou de traite des êtres humains lié aux accords d'emploi de la société n'a été signalé dans le cadre du processus de dénonciation, et aucun problème n'a été porté à l'attention de la société dans le cadre de ses processus de gestion et de ressources humaines.

## Entreprises, structures et chaînes d'approvisionnement

---

**Grenadier Holdings est né de l'évolution de l'ancien Groupe Paragon en une série de holdings d'investissement. Historiquement, le Groupe Paragon assumait la responsabilité opérationnelle directe de la gestion de nos entreprises. Grenadier Holdings détient maintenant des participations significatives dans nos sociétés d'exploitation et notre objectif est désormais de gérer et de favoriser l'évolution et la croissance de ces investissements.**

Le changement de nom de Paragon Group à Grenadier Holdings assure la clarté entre nos activités opérationnelles et notre holding d'investissement et coïncide avec le changement de nom de Paragon Customer Communications à Paragon.

Le Groupe Paragon était connu sous le nom de Grenadier jusqu'en 2004. L'entreprise, dont l'histoire remonte à 1886, a été fondée à l'origine pour fournir des imprimés de paiement sécurisés à certaines des principales institutions financières du Royaume-Uni. Au cours de la première moitié du XXe siècle, l'entreprise a évolué pour devenir pionnière en matière de codage par bande magnétique, de billetterie et d'impression et de marketing direct.

En 1998, sous l'égide d'une nouvelle équipe de direction et d'un nouveau propriétaire, Patrick Crean, l'actuel président de Grenadier s'est lancé dans un programme d'expansion considérable. Cette croissance a conduit l'entreprise vers des plates-formes sécurisées de commerce électronique, de web-to-print et de numérique. L'entreprise s'est perfectionnée dans la gestion des données pour fournir des solutions sécurisées et conformes à un ensemble croissant de clients dans le cadre de ses opérations qui devenaient de plus en plus internationales.

Nos investissements s'inscrivent dans le cadre de notre héritage de près de 140 ans dans la fourniture de services commerciaux critiques pour nos clients, notamment la communication avec leurs clients, les technologies intelligentes sans contact et les services liés à l'impression et à l'emballage. Cet alignement garantit que Grenadier Holdings apporte son expérience et ses connaissances à son portefeuille d'entreprises, contribuant ainsi à la réalisation de nos objectifs communs.

## Chaîne d'approvisionnement

**En raison de la nature des services fournis par l'entreprise, notre chaîne d'approvisionnement est complexe. Notre réseau de fournisseurs, vaste et diversifié, s'étend à l'Europe, au Moyen-Orient, à l'Asie et aux Amériques. Il se compose de petites, moyennes et grandes entreprises, dont la majorité réside au Royaume-Uni et en Europe continentale.**

L'entreprise reste déterminée à agir de manière responsable et à soutenir les objectifs de la loi sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act) et a mis en place une approche stratégique renforcée pour contrôler les fournisseurs actuels et nouveaux.

Grenadier attend de tous les entrepreneurs, fournisseurs et autres partenaires commerciaux qu'ils respectent des normes élevées dans toutes leurs pratiques commerciales et qu'ils partagent notre approche de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage et de la traite des êtres humains. Nous attendons de tous les fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois pertinentes du pays dans lequel ils opèrent.

Les populations vulnérables des pays politiquement ou économiquement instables et les catégories de produits et de services à haut risque, comme les vêtements et l'habillement, font partie des zones à risque pour l'esclavage moderne au sein de nos propres chaînes d'approvisionnement.

Des audits et des questionnaires fondés sur les risques sont régulièrement menés auprès de notre base d'approvisionnement stratégique existante. Ces audits évaluent un large éventail de questions, notamment

- Politiques et pratiques en matière d'emploi et respect de la directive sur le temps de travail
- Politiques de sous-traitance

- Confirmation du droit de travailler comme condition d'emploi
- Pratiques de travail
- Structures de gestion
- Assurance que les sites audités ont la capacité d'assumer les types de charges de travail déclarés (ils ne sont pas sous-traités à un tiers non déclaré).
- Hébergement et transport éventuels des travailleurs
- Respect du code de conduite des fournisseurs
- Fournir une copie de leur propre déclaration sur l'esclavage moderne

Ces audits ont pour but d'identifier les pratiques d'esclavage moderne et d'abus des droits de l'homme. Nous examinons les mesures d'investigation et de redressement à prendre en cas d'identification de problèmes.

L'entreprise tient à collaborer avec ses fournisseurs et à réagir à toute situation raisonnable en tant qu'entreprise responsable, en gardant à l'esprit l'intérêt supérieur de toutes les personnes susceptibles d'être affectées.

Si nos procédures mettent en évidence des préoccupations relatives à l'esclavage moderne et aux violations des droits de l'homme parmi nos fournisseurs, l'entreprise peut, le cas échéant, mettre fin à la relation avec le fournisseur afin de protéger ses clients, ses employés, sa réputation et, d'un point de vue critique, les personnes potentiellement exposées à des violations des droits de l'homme.

## Politiques

**Nous pensons qu'une approche forte et fondée sur des principes de la conduite des affaires est d'une importance fondamentale pour notre succès actuel et futur. Notre culture encourage les pratiques responsables à tous les niveaux de l'organisation et présente des grands principes clairs qui déterminent les interactions éthiques avec nos principales parties prenantes.**

L'entreprise applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne. Nous nous engageons à agir de manière éthique et intègre dans toutes nos relations d'affaires.

Nous avons mis en place des systèmes et des contrôles efficaces pour minimiser le risque d'esclavage moderne dans nos propres activités et dans nos chaînes d'approvisionnement.

La maturité du contrôle varie entre les entreprises opérationnelles de Grenadier en fonction des facteurs de risque associés aux activités de chaque entreprise.

Les politiques et les pratiques peuvent inclure :

- 
- Manuels du personnel
  - Codes de conduite des fournisseurs
  - Politiques de l'emploi et des migrations
  - Politiques de recrutement et de sélection
  - Politique de dénonciation
  - Politiques d'égalité des chances
  - Politiques de lutte contre la corruption
  - Politique des droits de l'homme Politiques
  - Principes d'éthique des affaires

## Emploi

**Nos divisions opérationnelles vérifient et évaluent leurs dispositions en matière d'emploi et leurs politiques de ressources humaines. Il a été déterminé que le risque que l'une de ces infractions se produise dans ce domaine est faible.**

Tous nos employés reçoivent une déclaration écrite détaillant leurs conditions, y compris, mais sans s'y limiter, le salaire, les heures de travail, le droit aux vacances et la rémunération, le taux des heures supplémentaires, les indemnités de maladie et les déductions. Nous procédons à des vérifications pour nous assurer que nos employés ont le droit légal de travailler au Royaume-Uni ou dans les autres pays où ils sont employés.

Nous faisons appel à des travailleurs temporaires en plus de nos employés permanents pour répondre aux besoins de notre entreprise. Tout travailleur tiers est soumis aux mêmes contrôles et politiques que nos employés. Aucun frais de recrutement n'est payé par la personne dont l'embauche est envisagée.

L'entreprise adhère également aux normes de la législation sur le salaire de subsistance national et sur le salaire minimum dans les pays où elle opère. Ce point est réexaminé chaque année.

Nous procédons à la vérification de toutes les personnes, comme l'exige la législation britannique, ainsi que dans d'autres pays avant leur nomination et dans certaines fonctions, ce qui inclut des contrôles DBS et d'autres contrôles de sécurité.

## Formation

**Nous nous engageons à faire en sorte que les employés de l'entreprise soient en mesure de comprendre les implications de l'esclavage moderne et des violations des droits de l'homme dans nos activités, d'identifier les facteurs de risque et de les faire remonter de manière appropriée.**

---

La présente déclaration est faite conformément à l'article 54(1) de la loi de 2015 sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act 2015) et constitue la Déclaration de Paragon sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023.

POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ, le 20 décembre 2023



Signé : .....  
Mike Gordon, directeur des opérations du groupe